

Annexe 1 - Notice de candidature à la liste d'aptitude d'accès à l'échelle de rémunération de professeur de chaires supérieures (Article R. 914-64 du Code de l'éducation)

Académie de :

Année scolaire :

Discipline :

<p><u>Nom</u> :</p> <p><u>Prénoms</u> :</p> <p>Type, nom et adresse de l'établissement d'exercice :</p>	<p><u>Nom de jeune fille</u> :</p> <p><u>Date de naissance</u> :</p>
<p>I – <u>Note pédagogique</u> * (joindre obligatoirement le rapport d'inspection)</p> <p>Note obtenue : Date de l'inspection : * Lorsque les agents ont bénéficié d'une note arrêtée au 31 août 2016 (ou 31 août 2017 pour les situations particulières) selon les orientations définies par la note DGRH B2-3 n° 2016-0072 DU 16/12/2016, celle-ci est nécessairement prise en compte pour l'appréciation que vous aurez à formuler. Vous veillerez à tenir compte, le cas échéant, de l'ancienneté de la note dans le cadre de votre appréciation.</p>	
<p><u>II- Échelon au 1^{er} septembre de l'année de promotion</u> : (joindre obligatoirement les pièces justificatives)</p> <p>Échelon :</p> <p>Date d'entrée dans l'échelon :</p>	
<p><u>III- Affectation en cpge</u> : (joindre obligatoirement l'emploi du temps)</p> <p>Classes : Date d'affectation : Nombre d'heures :</p>	

Ayant pris connaissance de la note de service, je certifie exacts les renseignements et complets les diplômes figurant au présent dossier.

Fait à, le signature

Avis du recteur